



Prenons notre santé en main

**LA COOPÉRATIVE
DE SANTÉ :**
**un projet régional pour les
gens de la MRC de Charlevoix**



Prenons notre santé en main

Déroulement

- Mot de bienvenue
- Présentation des membres du comité provisoire et du contexte de la consultation
- Présentation du projet de Coop de santé de la MRC de Charlevoix
- Période de questions et échanges
- Déclaration d'intention à la coop
- Fin de la rencontre

Prenons notre santé en main

Constat

Vieillesse de la population

Conséquences

- Les services en clinique davantage sollicités
- Allongement des délais
- Frein pour les entreprises
- Difficile d'avoir un médecin de famille

Pistes de solution

- *Dégager plus de temps*
- *Offrir davantage d'activités de prévention dans les cliniques*

Prenons notre santé en main

Constats

12 médecins :

- Près de la moitié ont 60 ans et plus
- La majorité des autres médecins sont dans la quarantaine

Conséquence

Des départs à la retraite sont à prévoir d'ici les 3 prochaines années et dans les années suivantes

Piste de solution

Des conditions de travail plus incitatives pour attirer de jeunes médecins

Prenons notre santé en main

Constat

Les médecins travaillent en moyenne 2 fois plus que leurs collègues de Québec sans soutien de spécialistes sur place

Conséquence

Épuisement des médecins

Piste de solution

Alléger leurs tâches administratives en leur permettant de rencontrer et soigner leurs patients

Prenons notre santé en main

Constats

- Un nombre de médecins inférieur aux besoins locaux dans Charlevoix (46 médecins, il manque 10 médecins)
- 2 nouveaux médecins supplémentaires dans la région

Conséquences

- Pénurie de médecins
- Les nouveaux médecins, sans obligation de travailler en clinique

Piste de solution

Recruter de nouveaux médecins et leur offrir des conditions compétitives par rapport aux centres urbains

Prenons notre santé en main

Constat

Les nouveaux médecins repartent souvent pour bénéficier d'un meilleur soutien et de meilleures conditions ailleurs

Conséquence

Des efforts constants pour recruter et attirer de nouveaux médecins

Piste de solution

Trouver des moyens de faire de la rétention auprès de nouveaux médecins

Prenons notre santé en main

Constat

Les jeunes médecins sortant des universités délaissent la pratique en clinique (charges administratives trop lourdes)

Conséquence

Peu ou pas de renouvellement des médecins en clinique

Pistes de solution

- Créer des conditions attrayantes
- Effectuer des activités de recrutement auprès des jeunes médecins

Situation actuelle de la santé

- Les jeunes médecins travaillent moins d'heures par semaine
- Les finissants recherchent une qualité de pratique et de vie
- Obligation de pratique des finissants en médecine
- Pénurie de médecins





Situation actuelle de la santé (suite)

MSSS (PREM)

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
(Plan régional des effectifs médicaux)

ADRLSSS

- Agence de développement de réseaux locaux
de services de santé et de services sociaux

RLS

- Réseau local de services de santé et de
services sociaux

CSSS

- Centre de santé et de services sociaux

Une coopérative c'est...

« Une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des **besoins économiques, sociaux ou culturels communs** et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative »

- Article 3 de la Loi sur les coopératives

Pourquoi la formule coopérative

- Besoins
- Démocratie
- Prise en charge du milieu
- Principes coopératifs

Les principes coopératifs

- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Participation économique des membres
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Coopération entre les coopératives
- Engagement envers la communauté

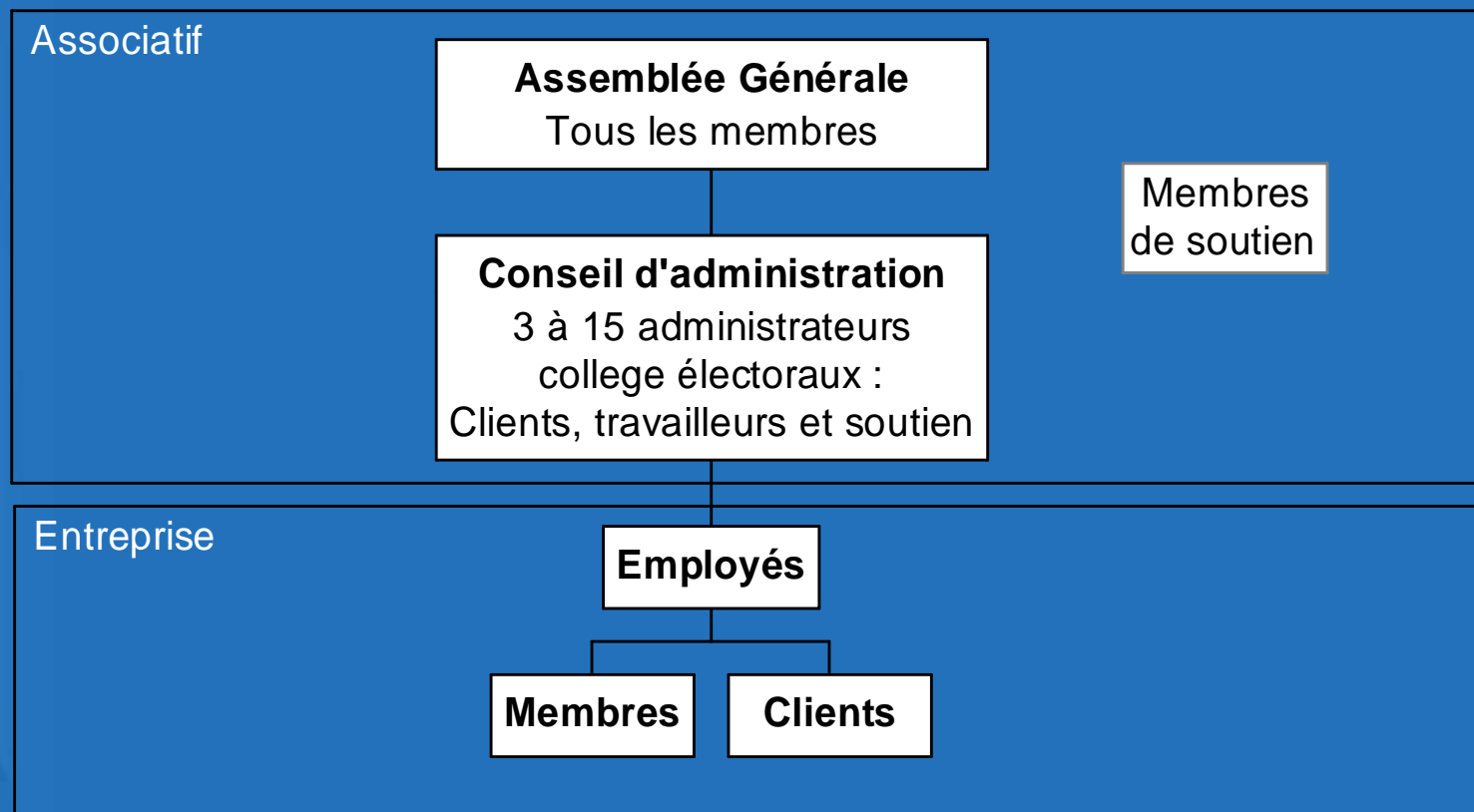


La coopérative de solidarité

- 2 des 3 types de membres :
 - Utilisateur:
 - Consommateur;
 - Professionnel.
 - Travailleur;
 - Soutien.



Organigramme



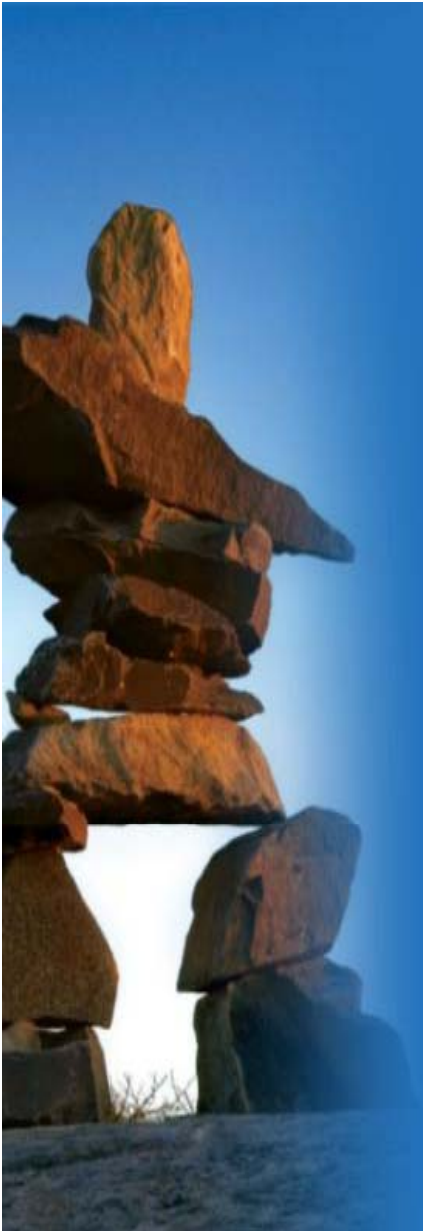


La Coopérative de développement régional Québec-Appalaches (CDR Québec-Appalaches)

Nos mandats

- Promotion et concertation des coopératives en région
- Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives
- Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes





Principales étapes de la mise sur pied d'une coopérative

- Étude de pré faisabilité, préparation du plan d'affaires et recherche de financement
- Assemblée de constitution, demande de statuts de constitution de la coopérative et assemblée d'organisation
- Implantation, démarrage de l'entreprise et suivi



Prenons notre santé en main

Un projet régional pour les gens de Charlevoix

La Coopérative de santé

- **Objectif** : organiser les 3 points de services actuels pour maintenir les services de médecins dans la MRC de Charlevoix
 - Centre médical Fafard
 - Clinique Baie-St-Paul
 - Clinique Médecine Santé du Village
- Au sujet de l'Isle-aux-Coudres
- Les médecins sont payés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec





La Coopérative de santé (suite)

- Un projet régional qui améliorera :
 - le développement
 - la vitalité
 - la rétention
 - les services à la population
- les résultats du comité provisoire...

La Coopérative de santé (suite)

Coût de démarrage du projet

- Fonds de roulement, équipement médical, inventaires et frais de démarrage

Grand total : 290 000 \$

La Coopérative de santé (suite) - Financement

Coût de démarrage du projet

- Subventions du milieu: 60 000 \$
- Consommateurs: 90 000 \$
- Dons des médecins: 140 000 \$

Avec les parts de qualification

La Coopérative de santé (suite)

Frais d'opérations annuelles

- Salaires, fournitures, papeteries
loyer, électricité, téléphone et
amortissement

Grand total : 300 000 \$



La Coopérative de santé (suite) - Financement

Frais d'opérations annuelles

- **Cotisations annuelles:**
 - **Consommateurs:** 3 000 membres
 - 70 % des coûts
 - **Professionnels:** 12 médecins
 - 30 % des coûts

Devenir membre

Membre consommateur: 90\$ / année

1^{re} année:

**Parts de qualification (30 \$)
et cotisation annuelle (60 \$)**

2^e année et suivantes:

cotisation annuelle (90 \$)

N.B. : Les enfants de moins de 18 ans

Exemples à ce jour

- St-Damien
 - L'Islet
 - Frampton
 - MRC de Robert-Cliche
 - Portneuf et St-Basile
- 37 coopératives dans la province



Avantages et objectifs visés

Objectif principal

La force du regroupement
coopératif pour consolider les
soins de santé et bénéficier d'une
bonne couverture médicale

Avantages et objectifs visés

- Attirer et recruter de nouveaux médecins
- Se donner les moyens de prendre en main nos services de santé

Avantages et objectifs visés

- Offrir un meilleur canal de communication entre les médecins et les citoyens
- Initier et soutenir des activités de prévention

Avantages et objectifs visés

- Bénéficiaire d'une déduction fiscale
- Offrir des réductions sur les services non assurés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Avantages et objectifs visés

- Offrir des rabais privilégiés dans les commerces liés à la santé (centres d'entraînement physique, pharmacies, services de nutritionnistes, optométristes, etc.)

Déclaration d'intérêt et Remerciements pour votre participation

